MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE







Cachet d'arrivée à la structure collective

AIDE A LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

Plan collectif de restructuration 2022-2023/2023-2024/2024-2025

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Règlements (UE) n°1308/2013 et (UE) 2021/2115

Ce formulaire complété doit parvenir auprès des structures collectives <u>au plus tard le 4 novembre 2022</u>

1 seule demande doit être déposée par exploitation.

	KESEKVE A L	ADMINISIKATION	Cachet d'arrivée à FranceAgriMer		
PLAN nº: 2022 04 000	01 PC N° INS	CRIPTION: _ _			
	IDENTIFICATI	ON DU DEMANDEUR			
Remplir le nom de l' exploitant.e (et n	on pas du/de la propriétaire, quel que soi	t le mode de faire-valoir)			
N° CVI : _					
N° SIRET :					
Nom, Prénom ou Raison Sociale :					
Si société, indiquer nom du représentant légal :					
Si GAEC : indiquer le nombre d'associés : _					
Adresse du siège de l'exploitation :					
Code postal : _ _ Commune :					
Tél : ;					
Téléphone Fixe Téléphone portable					
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du siège) :					
Code postal : _ Commune :					
ח	EMANDE D'INSCRIPTION DANS LE R	LAN COLLECTIF 2022/2023 A 2024/2	025		
	imande d'inscription dans le p	LAN COLLECTI 2022/2023 A 2024/2	023		
Ma demande concerne le plan collectif 2023/2025 : PCR5 AQUITAINE					
géré par la structure collective : Bordeaux Aquitaine Restructuration (BA-r)					
• Je demande à souscrire pour une superficie à replanter de : _ ha a ca (minimum 0,30 ha – maximum 20 ha)					
au cours des campagnes viticoles 20	22/2023, 2023/2024 et 2024/2025.		_		
Ventilation prévisionnelle par campagne de plantation (A =1+2+3)					
Campagne 2022/23 (= 1)	Campagne 2023/24 (= 2)	Campagne 2024/25 (= 3)			
haa ca	haaca	haaca			
 J'opte pour le versement pa (mention à rayer si pas de verser 		ions à réaliser dans le plan collec	tif.		

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR					
Pour le plan collectif indiqué, je m'engage, nous nous engageons à :					
n'adhérer qu'à un seul plan collectif,					
• fournir avant le 31/01/2023 une garantie couvrant l'avance pour la superficie d'inscription,					
 déposer une demande d'aide dans la télédéclaration Vitirestructuration pour les plantations collectives à réaliser en 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025. 					
Je soussigné.e (nom, prénom et fonction du représentant légal) :					
 certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité; certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes. 					
Fait à le _ _ / _ _					
A signer par l'exploitant.e, ou le/la gérant.e en cas de forme sociétaire, ou tous les associé.e.s en cas de GAEC.					
PIECES A JOINDRE AU DEPOT DU DOSSIER					
RIB, si RIB non fourni précédemment dans la télédéclaration ou changement de RIB					
Autre:	1_1				
Caution d'avance (à fournir impérativement avant le 31/01/2023)		<u> </u>			
	<u> _ </u>	<u> _ </u>			
	1.1				
	<u> </u>	<u> </u>			

MENTIONS LEGALES

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire et aux annexes jointes. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

Les informations qui vous sont demandées sont susceptibles d'être utilisées par les agents de FranceAgriMer pour la production de données économiques. Les données ne seront pas rediffusées en l'état mais pourront servir à la production d'analyses qui sont susceptibles de publication dans le respect de la garantie de l'anonymat des données.